

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2024**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Conformément à l'article L 2121-12 de même code, cette note devra être mise en ligne sur le site de la collectivité.

Le Cadre Général

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Creissan.

Le Compte administratif retrace l'ensemble des mandats (dépenses) et titres (recettes) de la collectivité. Il prend également en compte ses engagements. Il s'agit du bilan de l'année (n) et doit être voté avant le 30 juin de l'année n+1.

Il se structure en 2 sections : le Fonctionnement pour la gestion des affaires courantes et l'Investissement qui regroupe notamment les travaux importants, bâtiments, acquisitions foncières, équipements...

BUDGET GENERAL – Résultats 2024

	INVESTISSEMENT Avec RAR	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	787 707,21 €	1 480 395,12 €	2 268 102,33 €
Recettes	777 189,63 €	1 783 743,95 €	2 560 993,58 €
Excédent /Déficit	- 10 517,58 €	+ 303 348,83 €	+ 292 831,25 €

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT – Résultats 2024

	INVESTISSEMENT Avec RAR	EXPLOITATION
Dépenses	209 648,76 €	294 531,79 €
Recettes	238 360,85 €	769 724,25 €
Excédent /Déficit	+ 28 712,09 €	+ 475 192,46 €

LA FISCALITE

Les taux et les produits des impôts locaux pour 2024 :

Concernant les ménages :

- Taxe foncière bâti 48,84 % - produit : 582 173,00 €
- Taxe foncière non bâti 77,33 % - produit : 35 262,00 €
- Taxe d'habitation 14,10 % - 22 574,00 €

PRINCIPAUX RATIOS

Informations	Valeurs CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement / population	934,32
Produit des impositions directes / population	470,99
Recettes réelles de fonctionnement / population	988,95
Dépenses d'équipement brut / population	129,57
Encours de dette / population	533,95
DGF / population	85,27
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,88 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	100,52 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13,10 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	53,99 %

Encours de la dette au 31/12/2024 (capital restant dû) : 746 469,75 €

Effectifs au 31/12/2024 :

Statut	Agents	ETP
Adjoints administratifs	7	5,30
Adjoints d'animation	2	1,07
Adjoints techniques	11	7,91
ATSEM	1	1
Rédacteurs territoriaux	1	0,91
Brigadiers	1	1
Total/nombre agents dans l'établissement	23 agents	17,19

(ETP Equivalent Temps Plein)

Répartis de la manière suivante :

Statut	Agents	ETP
Non-titulaires	9	4,59
Titulaires	14	12,60
Total nombre agents dans l'établissement	23	17,19



Le Maire,

L. Brunet
 L. BRUNET